

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE DU MORBIHAN

PROCES-VERBAL de la réunion de BUREAU de la CDA du 27/10/2022 – Lorient

Présents : Frédéric Lopez, Gilbert Le Goff, Pascal Racouet, Mickaël Dano, Christian Bernard

Excusés : Yoann Pillet, Christophe Roussat, Gérard Le Roy

APPROBATION DU PV DU BUREAU DU 17/09/2022

- PV adopté et publié sur le site du district 56 à l'exception de la mention relative à M. Benjamin Le Borgne, lequel doit repasser l'examen d'arbitre avant quelconque classement.

POINT SUR LES RESERVES TECHNIQUES DEPOSEES ET POUR LESQUELLES LA CDA DOIT CONSEILLER

- Situation de Langoëlan vs FL Inguiniel : après lecture des différentes pièces du dossier (dont rapport arbitre), un PV est transmis à la commission sportive ;
- Situation de Sérent vs Le Roc St André : après lecture des différentes pièces du dossier (dont éléments fournis téléphoniquement et par courriel par l'arbitre), la commission de discipline a statué en date du 26/10/2022.

POINT SUR LES OUTILS « PLATEFORME OBSERVATEURS »

- Séniors : l'outil n'est toujours pas stable ; le Président de la CDA prendra contact avec le prestataire et la CRA ;
- Jeunes : sur les derniers retours, l'ensemble des observateurs jeunes ont accès à la plateforme mais toujours un problème sur les matchs sur la plateforme. Il reste encore 3 matchs non visibles mais avancée perceptible. Yoann Pillet est en contact régulier avec le prestataire.
- 14 rapports enregistrés sur la plateforme, reste 3 en cours et 3 problèmes sur plateforme

POINT SUR LES OBSERVATIONS EFFECTUEES

- Séniors : 61 observations à date, selon :
 - 9 D1
 - 28 D2
 - 20 D3
 - 4 STAGIAIRES : Le Josse Clément, Le Gouallec Maxime, Le Norcy Fabrice et Mohamed Moughni sont déclarés arbitres de district (séniors).
- Jeunes : 20 observations à date, selon :
 - 10 JAD
 - 10 STAGIAIRES : Berna Brayan, Fleury Kevin, Hervy Carla, Jouanno Alexis, Le Gaillard Mateo, Le Grusse Maxime, Le Guehennec Lyne, Ody Elouann, Calme Henry, Chagneau Nolann sont déclarés arbitres de district (jeunes).

- Observations conseils :
 - Régis Cogard est intégré au groupe ADSL
 - Faisoli Aboudou sera observé prochainement en D1
 - Les CAL Pierre Martinenq, Nicolas Stil et Killian Guillas ont été également observés (août, septembre)
 - Le groupe de préparation ligue, en vue de l'examen de mars 2023, doit être constitué, à l'issue du stage du 11 novembre

POINT SUR LES EFFECTIFS ARBITRES

- Effectifs district :
 - D1 : 43
 - D2 : 44
 - D3 : 52
 - Assistants district : 7
 - Stagiaires séniors : 10
 - Jeunes (JAD/Stagiaires) : 45
 - Soit 201 arbitres désignables.

- Effectifs ligue (à préciser) :
 - ARE :
 - R1 :
 - R2 :
 - R3 :
 - Assistants ligue :
 - Arbitres Fédération :

ORGANISATION DU STAGE DU 11 NOVEMBRE

- Repas chaud au réfectoire du LEP fourni par prestataire externe
- 146 réponses pour 115 présents à date, selon :
 - 32 D1
 - 33 D2
 - 18 D3
 - 20 jeunes
 - 4 observateurs
 - 8 membres CDA
- Thématiques du matin : « la main », « contestations et usage du carton blanc », « quel est mon prochain problème », « le rapport » ;
- Il est décidé d'utiliser un créneau du stage du 11 novembre, pour faire verbaliser les arbitres, sur l'avenir de l'arbitrage morbihannais.
- Thématiques d'après-midi : test théorique (30 questions QCM, 5 vidéos « main », 5 vidéos « protection des joueurs », 5 vidéos « hors-jeu », 5 vidéos « anéantissement » et test physique (test taise : 60 m en 15'' et 20'' de récupération) ;
- Séance de préparation le 5/11/2022, à Vannes, à 11H.

COURRIER (GILBERT LE GOFF)

CORNIU SYLVAIN : PRIS NOTE DU COURRIER CONCERNANT UN ECHANGE LORS DE SA CONVOCATION, EN DATE DU 10/09/2022. LA COMMISSION PREND ACTE DE SA MAUVAISE INTERPRETATION.

U.S.S.A.C ST.ABRAHAM : PRIS NOTE DU COURRIER CONCERNANT UN ARBITRE POUR SA CANDIDATURE A L'ARBITRAGE, TRANSMIS A LA COMMISSION POUR SUITE A DONNER.

LE BACON DIMITRI : PRIS NOTE DU COURRIER CONCERNANT SON ETAT DE SANTE ET DE SA DEMANDE DE REMBOURSEMENT ' FRAIS DE DEPLACEMENT'. LA CDA SUGGERE LE REMBOURSEMENT DES FRAIS PAR LE DISTRICT (match du 18/09/2022).

LE BIHAN CHRISTOPHE : PRIS NOTE DU COURRIER CONCERNANT SON INTENTION DE METTRE UN TERME A SA FONCTION D'ARBITRE, POUR RAISONS MEDICALES. REMERCIEMENTS POUR SERVICES RENDUS A L'ARBITRAGE, TRANSMIS AU STATUT.

G.S.E KERFOURN : PRIS NOTE DU COURRIER CONCERNANT SA DEMANDE DE NOMINATION D'UN NOUVEL ARBITRE ; TRANSMIS AU RESPONSABLE DESIGNATIONS POUR SUITE A DONNER.

LAIN KEVIN : PRIS NOTE DU COURRIER CONCERNANT SA SITUATION FAMILIALE, TRANSMIS AU RESPONSABLE DESIGNATIONS POUR SUITES A DONNER.

ST CLAIR REGUINY : PRIS NOTE DU COURRIER CONCERNANT LA DEMANDE DU CLUB ; TRANSMIS AU RESPONSABLE DESIGNATIONS POUR SUITE A DONNER.

CAREL EDDY : PRIS NOTE DU COURRIER CONCERNANT SON INDISPONIBILITE POUR LA SAISON 2022/2023 ; TRANSMIS AU SECRETARIAT ET STATUT.

MAHE THOMAS : PRIS NOTE DU COURRIER CONCERNANT SES INDISPONIBILITES, SUITE A UN CHANGEMENT PROFESSIONNEL ; TRANSMIS A LA C.D.A POUR SUITE A DONNER.

BOUSSO ALAIN : PRIS NOTE DU COURRIER CONCERNANT SON INDISPONIBILITE POUR RAISONS MEDICALES ; TRANSMIS AU RESPONSABLE DESIGNATIONS POUR SUITES A DONNER.

U.S LANGOELAN : PRIS NOTE DU COURRIER CONCERNANT LES FAITS QUI SE SONT DEROULES, SUITE A LA RENCONTRE OPPOSANT LE CLUB D'INGUINEL A LANGOELAN. TRANSMIS A LA C.SPORTIVE POUR SUITE A DONNER.

U.S MONTAGNARDE : PRIS CONNAISSANCE DU COURRIER, CONCERNANT L'ARBITRE RECEMMENT LIE AU CLUB DE L'U.S MONTAGNARDE ; INFORMATIONS TRANSMISES A LA C.D.A ET A LA COMMISSION DU STATUT POUR SUITE A DONNER.

SERAZIN ANTHONY : PRIS NOTE DU COURRIER CONCERNANT SA DEMISSION DE L'ARBITRAGE POUR RAISONS PERSONNELLES, A COMPTER DU 10/10. REMERCIEMENTS POUR SES SERVICES RENDUS A L'ARBITRAGE, TRANSMIS AU STATUT POUR SUITE A DONNER.

S.T PONTIVY : PRIS NOTE DU COURRIER CONCERNANT SON SOUHAIT ' DEMANDE D'ARBITRE OFFICIEL ' C.R BRETAGNE FEMININE ; INFO TRANSMISE AU RESPONSABLE DESIGNATIONS.

U.S LARMOR PLAGE : PRIS CONNAISSANCE DU COURRIER, CONCERNANT LES FRAIS D'ARBITRAGE PERCUS PAR LES ASSISTANTS, TRANSMIS A LA C.D.A POUR SUITE A DONNER.

CHEMOUL FRANCK : PRIS CONNAISSANCE DU COURRIER CONCERNANT SA SITUATION PROFESSIONNELLE, SA DISPONIBILITE ET DE SES FUTURES AFFECTATIONS; INFOS TRANSMISES A LA C.D.A POUR SUITE A DONNER.

GUEGUEN FLORENT : PRIS NOTE DU COURRIER CONCERNANT LA RENCONTRE GJ.MOREAC / GJ LANVEAUX; LA C.D.A SUGGERE UN REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT.

POUPET WILLY : PRIS NOTE DU COURRIER CONCERNANT SA DEMANDE POUR UN MATCH CARITATIF' LUTTE CONTRE LE CANCER ' ; TRANSMIS A LA C.D.A POUR SUITE A DONNER.

LANESTER F.C. : PRIS NOTE DU COURRIER CONCERNANT LEUR SOUHAIT DE BENEFICIER D'ARBITRES OFFICIELS POUR LEUR TOURNOI DU 1^{ER} MAI 2023 (CATEGORIE JEUNES); TRANSMIS AU RESPONSABLE DESIGNATIONS POUR SUITES A DONNER.

F.C ST JEAN BREVELAY : PRIS CONNAISSANCE DU COURRIER CONCERNANT LA RENCONTRE MOREAC / F.C ST JEAN BREVELAY. REPOSE APPORTEE PAR LE PRESIDENT DE LA CDA SUR LA SUITE QUI SERA DONNEE.

C.S.M TREDION : PRIS NOTE DU COURRIER CONCERNANT L'ABSENCE DE L'ARBITRE DESIGNE SUR CETTE RENCONTRE, TRANSMIS AU RESPONSABLE DESIGNATIONS POUR SUITES A DONNER.

CHARLES DANA : PRIS NOTE DE SON COURRIEL.

GRAIGNIC ESTEBAN (PLOUHARNEL) : SANS REPONSES AUX CONVOCATIONS ET AUX RELANCES (10/09 et 16/10), AU REGARD DE SON INDISPONIBILITE (SUITE A UNE PRECEDENTE FIA DE JUILLET 2022), PROPOSITION AU COMITE DIRECTEUR POUR REMISE A LA DISPOSITION DE SON CLUB.

CALENDRIER DES REUNIONS

- ✓ Réunion des formateurs CDA (préparation stage 11 novembre) : 5/11 à 11h (Vannes)
- ✓ Plénière : 25/11 à 19h à Moréac

LE PRESIDENT
DE LA C.D.A,

Frédéric LOPEZ

LE VICE-PRESIDENT
DE LA C.D.A,

Gilbert LE GOFF

LE PRESIDENT DU DISTRICT

Lionel DAGORNE